

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018

PRESENTS : Tous les conseillers sauf : Marie-Ange BOITEUX et Stéphane URBAIN

SECRETARE DE SEANCE : Jacqueline MAISIERES.

DELIBERATIONS :

Toutes les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité.

Finances : Budget général M14, Assainissement, Bois :

- Le Maire propose une augmentation de 1 % des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2018, soit une recette supplémentaire de 891 €. Le produit de la taxe d'habitation se monte à 62 254 €, le foncier bâti à 22 748 €, le foncier non bâti à 4 301 €, soit un total de 89 303 €

- Versement à Education 2000 (école, péri scolaire, micro crèche) 100 000 €

- Toutes les subventions attribuées en 2017 sont augmentées de 1 %, une subvention exceptionnelle de 5 000 € est allouée à « Entrepot » pour financer des achats nécessaires à l'organisation du Comice Agricole.

Petit rappel : chaque association doit fournir un bilan financier pour bénéficier de la subvention 2018.

- Le conseil rejette les deux devis de l'Entreprise VERMOT (changement branchement et raccordement bâtiment Musée rue du Beau Séjour).

- Une délibération est prise pour affecter le budget comice au compte 6232 (fêtes et cérémonie).

Vote des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats 2017 sur budgets 2018 :

- Le 2^{ème} adjoint présente les trois comptes administratifs : Assainissement Bois et budget général 2017.

Le Maire est sorti de la pièce pour le vote.

Bois 2017 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	44 742.35 €	83 257.07 €	38 514.72 €
Investissement	10 740.25 €	5 898.00 €	- 4 842.25 €

Assainissement 2017 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	17 886.79 €	59 247.95 €	41 361.16 €
Investissement	12 374.00 €	50 558.92 €	38 184.92 €

Commune M14 2017 :

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	318 911.13 €	501 856.82 €	182 945.58 €
Investissement	137 923.22 €	419 240.14 €	281 316.92 €

- Les trois comptes de gestion 2017 transmis par la Trésorerie sont conformes aux trois comptes administratifs 2017. Approuvés.

- L'affectation des résultats des trois budgets 2017 à reporter sur budgets 2018, approuvés.

Vote des budgets 2018 :

Le Maire présente le bilan des 3 budgets communaux.

Budget Bois 2018 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	35 740.00 €	37 572.94 €
Investissement	14 441.78 €	14 441.78 €

Budget Assainissement 2018 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	25 585.10 €	67 178.42 €
Investissement	12 767.26 €	51 889.02 €

Budget Général M14 2018 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	425 978.83 €	520 048.58 €
Investissement	576 453.98 €	576 453.98 €

Les principales dépenses programmées sont la réfection du toit de l'église et l'aménagement de la RD 112 (eau pluviale, trottoir, aménagement sécurité).

RIFSEEP :

Suite à l'accord du comité technique concernant la mise en place du RIFSEEP, le conseil délibère favorablement pour l'application de ce nouveau régime indemnitaire.

SPA :

Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec la SPA de besançon qui stipule que le refuge situé à Chalèze fonctionnera en tant que fourrière pour notre commune (coût 0.35 € par habitant).

Le Maire va prendre un arrêté pour lutter contre la divagation des chiens.

Tout chien errant trouvé sur la voie public sera saisi puis conduit en fourrière. Merci à chacun de prendre ses dispositions pour éviter les amendes liées à cette capture.

URBANISME (pour information) :

CUB : PERROT Denis : AB 410 « rue des Vergers ».

DP : JUILLARD Mathieu (transformation fenêtre) « 1 chemin de la Croix Rouge ».

PCM : GRUET Julien/PERROT Lydia (diverses modifications maison) « 7 rue des Vergers »

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

Suite à la tempête de Janvier plusieurs arbres ont été déracinés dans la forêt communale, ces arbres ont été délivrés par le nouveau garde (environ 50 stères). Si des affouagistes sont intéressés, merci de s'inscrire au secrétariat jusqu'au 21 avril 2018.

Quelques stères de frênes sont disponibles rue du Chalet en vente à 35 € le stère.

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Jacqueline MAISIERES

Monsieur GOUVIER recherche un local professionnel (garage, grange aménagée...) de 60 m2 minimum avec électricité et un point d'eau pour atelier de réparation mécanique sur Trépot ou alentours (15 km de rayon). Tel au 06.72.99.58.57